

# CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 05/04/2012

Présent(e)s :	PERRIN Raphaël, Maire, GINI Patrick Maire adjoint, BONAVERO Catherine, GINDRE Nicolas, MICHARD Jean-Louis, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain,
Absent:	ARBEZ-CARME Elisabeth qui donne procuration à PILLARD Claudie
Secrétaire de séance :	SAVOIE Jean-Christophe

Compte tenu du retard annoncé de Monsieur le Maire, M. Patrick GINI, Maire Adjoint donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 01/03/2012 qui est approuvé à l'unanimité. Monsieur Patrick GINI propose de traiter les courriers divers et questions diverses dans l'attente de l'arrivée de M. Le Maire.

## **I. COURRIERS DIVERS**

### **A) DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT)**

M. Patrick GINI donne lecture du courrier en date du 16/03/2012 de M. le Directeur Départemental des Territoires concernant la loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) du 12/07/2010, dite Grenelle II.

Cette loi traduit et décline les objectifs de la loi Grenelle I du 03 août 2009 en posant les bases d'une mutation écologique et d'un nouveau modèle de développement durable.

Par conséquent, les communes dotées d'un PLU doivent envisager la révision de celui-ci au plus tard le 01/01/2016 afin d'y intégrer les dispositions de cette réglementation.

Le Conseil Municipal prend acte de ce courrier.

### **B) CENTRE DE GESTION DU JURA**

M. Patrick GINI donne lecture du courrier de M. le Président du Centre de Gestion du Jura informant de la demande d'affiliation à titre volontaire du Syndicat Mixte Doubs-Loue.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents est favorable à l'affiliation du Syndicat Mixte Doubs-Loue au CDG 39.

### **C) SIVOS LA PESSE/LES BOUCHOUX**

M. Patrick GINI fait part des remerciements de M. le Président du SIVOS suite à la motion de soutien prise par l'assemblée délibérante pour le maintien de la 4ème classe du RPI La Pesse/Les Bouchoux.

### **D) EXPOSITION CAVEAU DES ARTISTES**

Il est donné lecture d'une invitation aux membres du Conseil Municipal de Mme Bénédicte BRESSON pour son exposition « Paysages du Haut-Jura » au caveau des artistes à Saint Claude. Les œuvres sont réalisées en tableaux de terre, tapisseries végétales et encres colorées.

L'exposition est ouverte du 07 au 28 avril 2012.

## **II. QUESTIONS DIVERSES**

### **A) TRAVAUX EN COURS**

#### **1°) Aménagement centre village**

M. Nicolas GINDRE informe du démarrage des travaux sur la Place Dalloz en date du 16/04/2012.

Les travaux ERDF devront être terminés.

La prochaine réunion de chantier aura lieu le 11 avril.

M. Alain MOYAT précise que la réalisation de la fontaine suit son cours.

#### **2°) Déchetterie**

L'ouverture de la déchetterie est prévue pour le 01 juin.

Dans un premier temps, il est envisagé un accès au public le vendredi après-midi et le samedi toute la journée.

### **B) PROPOSITION DE JUMELAGE DE COMMUNES**

M. Jean-Christophe SAVOIE fait part d'une proposition qu'il a reçue pour un jumelage avec TREDARZECH, commune de 1000 habitants située au nord de Rennes.

L'assemblée mandate M. SAVOIE pour étudier le sujet.

### **C) TOUR DE L'AIN**

Une réunion technique avec les organisateurs a eu lieu en mairie le 08/03/2012.

L'arrivée de l'étape se fera à Septmoncel le vendredi 10 août à l'intersection de la RD436 et la route de l'Etain.

Environ 800 cyclistes sont attendus (125 jeunes, 150 professionnels et 500 cycloportifs).

Un espace VIP et grand public sera installé sur le site de la Fin du Pré.

Des locaux devront être mis à disposition pour l'accueil, les douches et le repas des cycloportifs.

Une salle sera attribuée au staff et aux médias.

Les associations locales peuvent envisager buvette et restauration compte tenu de la renommée de cette course classée 5<sup>ème</sup> de France en terme de popularité.

### **D) NETTOYAGE DE LA COMMUNE**

M. Alain MOYAT informe que la journée nettoyage de la commune aura lieu samedi 14 avril.

Rendez-vous est donné à 9h00 sur la place Dalloz.

### **E) MARCHE AUX FLEURS**

Mme Christelle RAFFIN fait part que le marché aux fleurs se tiendra le dimanche 13 mai.

### **F) PERMANENCES ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

Les membres du Conseil Municipal sont invités à s'inscrire sur les tableaux pour la tenue du bureau de vote des 2 tours de l'élection présidentielle.

## **III. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 ET DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE 2011**

Suite à la présentation des comptes 2011, le Conseil Municipal, après que M. le Maire se soit retiré et après avoir transmis la présidence à M. Jean-Louis MICHARD, doyen de l'assemblée, adopte le compte administratif à l'unanimité.

Les recettes de l'exercice en fonctionnement s'élèvent à 770 365.20 € pour un montant de dépenses de 550 459.19 €. En incluant l'excédent de fonctionnement de l'année précédente, le résultat net de fonctionnement s'élève à 219 906.01 €.

Les recettes nettes d'investissement s'élèvent à 394 351.93 € pour un montant de dépenses de 471 681.75 €.

En soustrayant le déficit d'investissement qui s'élève à 77 329.82 € et qui doit être financé, l'excédent net à reporter en 2012 (aussi appelé fond de roulement) est de 142 576.19 €

Le bilan général de l'année 2011 se résume ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		186 449.69	46 098.80		46 098.80	186 449.69
Opérations de l'exercice	550 459.19	583 915.51	425 582.95	394 351.93	976 042.14	978 267.44
<b>TOTAUX</b>	<b>550 459.19</b>	<b>770 365.20</b>	<b>471 681.75</b>	<b>394 351.93</b>	<b>1 022 140.94</b>	<b>1 164 717.13</b>
Résultats de clôture		219 906.01	77 329.82		77 329.82	<b>219 906.01</b>
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>550 459.19</b>	<b>770 365.20</b>	<b>471 681.75</b>	<b>394 351.93</b>	<b>1 022 140.94</b>	<b>1 164 717.13</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>219 906.01</b>	<b>77 329.82</b>			<b>142 576.19</b>

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### **IV. AFFECTATION DES RESULTATS 2011**

M. le Maire confirme que l'exercice 2011 a généré un excédent de fonctionnement de 33 456.32€. Considérant que les résultats antérieurs reportés sont de 186 449.69€, les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 219 906.01€.

Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068) 77 329.82 €
- Affectation à l'excédent reporté (compte R002) 142 576.19 €.

## V. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Compte tenu des dotations de l'Etat en nette régression, M. le Maire propose une majoration des taux pour 2011 de 2.5 %.

Après étude de cette proposition, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son approbation et prend acte du produit fiscal attendu:

TAXES	TAUX 2011	BASE 2012	TAUX 2012	RECETTES ATTENDUES
HABITATION	7.63	847 800	7.82	66 298.00
FONCIER BATI	10.34	726 400	10.60	76 998.00
FONCIER NON BATI	28.79	39 500	29.51	11 656.00
<b>TOTAL</b>				<b>154 952.00</b>

## VI. VOTE DES SUBVENTIONS 2012

M. le Maire propose à l'assemblée l'examen des diverses demandes de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote les subventions suivantes :

SUBVENTIONS 2012	BP 2012
Fanfare du Haut-Jura	3000.00
Coopérative scolaire	1823.00
Ligue contre le cancer	100.00
Sida solidarité	75.00
Le Mont Bayard	100.00
FOLJ	1233.00
AVH	75.00
APEI	150.00
PEP 39	100.00
Donneur de sang de St Claude	100.00
Sclérose en plaques	100.00
SPA GEX	250.00
A S M J Secrétaires de mairie du Jura	75.00
Provisions	600.00
Association des Jeunes Auteurs	100.00
Banque Alimentaire	100.00
<b>Total</b>	<b>7 981.00</b>

M. le Maire apporte les précisions suivantes :

- Le versement de la subvention de 3000€ prévue par la Fanfare du Haut-Jura dépendra de la date de signature de l'acte notarié.

## VII. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012

M. le Maire fait une présentation détaillée compte par compte. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve, par un vote par nature, le budget primitif 2011 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 664 315.69 € en fonctionnement, et à 395 471.49 € en investissement.

### 1 - Résumé Section fonctionnement :

DEPENSES		Budget Primitif 2011 + DM	CA 2011	Budget Primitif 2012
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>664 315.69</b>	<b>550 459.19</b>	<b>621 072.19</b>
011	Charges à caractère général	146 850.00	122 150.92	151 270.00
012	Charges de personnel	119 823.00	113 744.88	127 116.00
65	Autres charges gestion courante	178 870.00	177 056.78	92 281.00
66	Charges financières	17 190.00	17 188.26	14 615.00
67	Charges exceptionnelles	203.00	203.00	0.00
68	Dotations amortissement des immos			12 115.35
022	Dépenses imprévues fonctionnement			10 000.00
023	Virement à la section d'investissement	201 379.69		213 674.84
042	Opérations d'ordre entre sections		120 115.35	

RECETTES		Budget Primitif 2011 + DM	CA 2011	Budget Primitif 2012
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>664 315.69</b>	<b>770 365.20</b>	<b>621 072.19</b>
042	Opérations d'ordre entre sections			
70	Produits des services	59 978.00	62 607.67	65 775.00
73	Impôts et taxes	169 369.00	161 865.44	166 772.00
74	Dotations et participations	143 000.00	144 056.00	138 483.00
75	Autres produits gestion courant	93 600.00	93 157.75	91 000.00
013	Atténuations de charges		2304.73	5 000.00
76	Produits financiers	11 919.00	11 923.92	11 466.00
77	Produits exceptionnels		108.000.00	
002	Résultat reporté	186 449.69	186 449.69	142 576.19

## 2 – Détail section investissement :

Les opérations prévues en investissement se résument de la façon suivante :

<b>Opérations financières</b>		<b>BP 2012</b>
<b>Dépenses</b>		<b>148 836.06</b>
1641D	Emprunt et dettes	56 938.44
165	Dépôt et cautionnement	300.00
001	Résultat investissement reporté	77 329.82
2031	Intégration frais études	3 049.80
2315	2Intégration Eclairage public La poste+ France Tel La Trace	11 218.00

<b>Recettes</b>		<b>148 836.06</b>
10222	FCTVA	13 151.26
10223	TLE	6 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	77 329.82
165	Dépôt et cautionnement	300.00
1328	Part SIDEC Intégration Eclairage public La poste	2 836.00
202	Intégration frais études	3 049.80
238	Part Collectivité Int EclPublic La Poste+Frce Tél la trace	8 382.00
280418	Chap 040 équipements publics (Amort sub SIDEC)	11 623.64
280442	Chap 040 Pers droit privé( Amort subv APE)	491.71
1321	Etat Etablissement Nationaux (RFF)	18 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	7 671.83

<b>FRAIS ETUDE P 600</b>		<b>BP 2012</b>
<b>Dépenses</b>		<b>5 000.00</b>
2031	APS Maison Benoit-Gonin	5 000.00
<b>Recettes</b>		<b>5 000.00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	5 000.00

<b>VOIRIE P200</b>		<b>BP 2012</b>
<b>Dépenses</b>		<b>61 500.00</b>
2152	Goudronnage de Place Dalloz à Chez Aimé Grossiord	10 000.00
2152	Parking la cortine	37 000.00
2152	Autres Goudronnages (Réserve)	10 000.00
2152	Installation de voirie Numérotation + panneaux	4 500.00
<b>Recettes</b>		<b>61 500.00</b>
1323	Département TDENS	60 994.00
021	Virement de la section de fonctionnement	506.00

<b>CIMETIERE EGLISE P 207</b>		<b>BP 2012</b>
<b>Dépenses</b>		<b>24 500.00</b>
2313	Constructions Mur	23 000.00
2315	Installation technique cimetièrre cavnres	1 500.00
<b>Recettes</b>		<b>24 500.00</b>
1324	Commune des Molunes	6 500.00
021	Virement de la section de fonctionnement	18 000.00

<b>AMMENAGEMENT FONTAINE P211</b>		<b>BP 2012</b>
<b>Dépenses</b>		<b>61 954.00</b>
2315	Installations de voirie	61 954.00
<b>Recettes</b>		<b>61 954.00</b>
1321	Enveloppe parlementaire	13 800.00
1324	Fonds concours Com Com	28 854.00
021	021 Virement de la section de fonctionnement	19 300.00

<b>TRAVAUX ELECTRIQUES P202</b>		<b>BP 2012</b>
<b>Dépenses</b>		<b>31 507.00</b>
20418	Autres organismes public BTS Rue Poste Liberté Ecoles	6 433.00
238	Avance et acompte Eclairage Public	1 324.00
2315	Installation matériel changement ampoules	18 750.00
2315	Installation matériel et outillage technique	5 000.00
<b>Recettes</b>		<b>31 507.00</b>
1323	Département TDENS	5 000.00
021	021 Virement de la section de fonctionnement	26 507.00

<b>ACHAT TERRAIN P500</b>		<b>BP 2012</b>
<b>Dépenses</b>		<b>12 800.00</b>
2111	Renoncement droit de rétrocession	6 080.00
2111	Achat terrains pillard	4 000.00
2111	Frais acte	2 720.00
<b>Recettes</b>		<b>12 800.00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	12 800.00

<b>DECHETTERIE</b>		<b>BP 2012</b>
<b>Dépenses</b>		<b>2 000.00</b>
21568	Autre matériel et outillage d'incendie	2 000.00
<b>Recettes</b>		<b>2 000.00</b>
1321	Subvention CNDS	-
021	Virement de la section de fonctionnement	2 000.00

<b>Autres investissements P 300</b>		<b>BP 2012</b>
<b>Dépenses</b>		<b>35 130.00</b>
2128	Agencements et aménagement de terrains (Table Orientation)	20 000.00
21578	Autre Matériel et outillage de voirie	2 000.00
21745	Travaux salle de Musique	1 115.00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000.00
2184	Mobilier	4 250.00
2188	Autres immos corporelles	2 000.00
2316	Restauration registres état civil	765.00
<b>Recettes</b>		<b>35 130.00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	35 130.00

<b>Opérations d'équilibre</b>		<b>BP 2012</b>
<b>Dépenses</b>		<b>86 760.01</b>
020 DEPENSES IMPREVUES INVESTISSEMENT		11 760.01
27638	Affectation Budget Annexe lotissement	75 000.00
<b>Recettes</b>		<b>86 760.01</b>
024	Produit des cessions	
021R VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT		86 760.01
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>469 987.07</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>469 987.07</b>



## **VI. VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « SOUS LE GITALET »**

-Section investissement :

<b>Budget Annexe LOTISSEMENT</b>		<b>BP 2012</b>
<b>Dépenses</b>		<b>138 000.00</b>
<b>2031</b>	<b>Frais études</b>	9 810.00
<b>2111</b>	<b>Terrains nus</b>	120 000.00
<b>2111</b>	<b>Frais acte</b>	8 190.00
<b>Recettes</b>		<b>138 000.00</b>
<b>16876</b>	<b>Affectation Budget Annexe lotissement</b>	75 000.00
<b>1641</b>	<b>Emprunt</b>	63 000.00

## **VII. SIE PLATEAU DES ROUSSES APPROBATION DES STATUS ET VOEU**

M. le Maire informe qu'il convient d'annuler la délibération N°2012/01 du 02/02/2012 qui approuvait les statuts tels que présentés et émettait un vœu quant à la défense incendie.

Par conséquent, dans un premier temps le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité par une voix contre et une abstention approuve les statuts du SIE du Plateau des Rousses.

Dans un second temps, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité souhaite que la question de l'alimentation des poteaux incendie soit intégrée par le syndicat dans le règlement intérieur en cours d'élaboration ou par convention

Séance levée à 23H15

Le Maire,

Affiché le 10/04/2012

Raphaël PERRIN